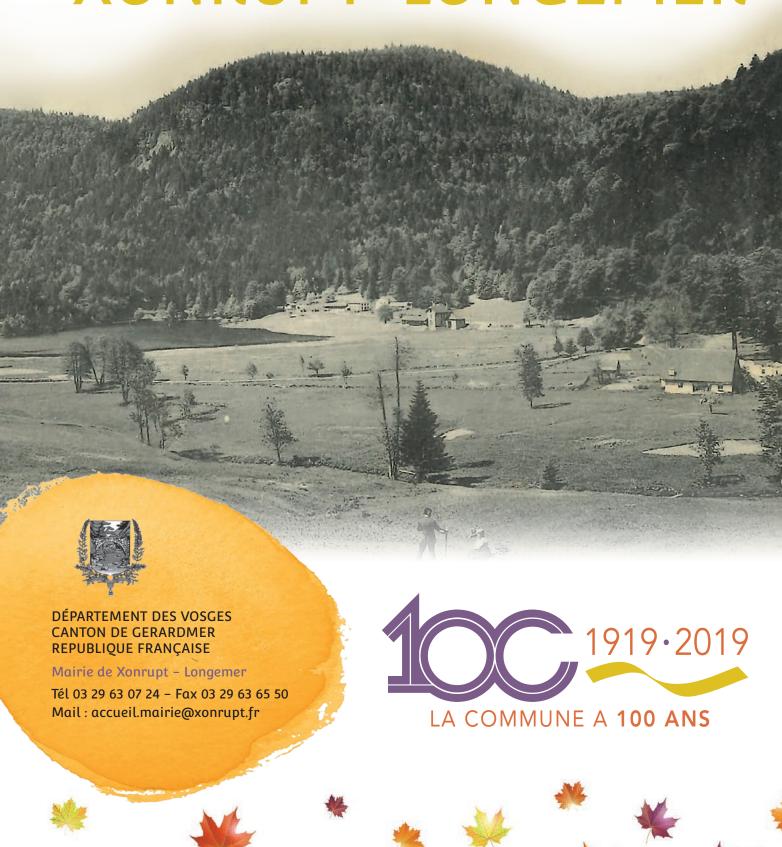
BULLETIN MUNICIPAL

XONRUPT-LONGEMER



INFOS PRATIQUES

 Horaires d'ouverture de la mairie au public Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 15h00 à 17h30. Samedi de 9h à 12h Tél.: 03 29 63 07 24 – Fax: 03 29 63 65 50 Mail: accueil.mairie@xonrupt.fr

 La Poste : du lundi au vendredi de 14h à 16h30 Tél. : 03.29.63.11.03

 Pharmacie des Lacs : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Tél. : 09.83.00.09.11

Médecin : Docteur JAEGLE - Tél. 03.29.63.06.33
 Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.
 Tél. 0820.33.20.20

• Infirmière : Emilie DUMAY – Tél : 06.74.37.83.32 (uniquement sur RDV) - 6 bis, rue du Hohneck

• **Urgences**: Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

Service eau-assainissement
 En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

 Dates des permanences du conciliateur de justice
 M. JUNK, conciliateur de justice reçoit de 8h30 à 11h30, les vendredis
 11 et 25 octobre, 15 et 29 novembre, 13 décembre

En Mairie de Gérardmer - Salle des Armes. Tél : 06.84.67.75.17 sur RDV michel.junk@conciliateurdejustice.fr

Recyclerie intercommunale
 17, chemin des Granges Bas à Gérardmer
 Ouverture du magasin :
 Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
 Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
 Renseignements au 03.29.42.03.74.

 Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

GÉRARDMER Déchèterie de la Heunotte 114, faubourg de Bruyères 03 29 41 75 54						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
© ÉTÉ 01/04 au 31/10	8:30 12:00	8:30 12:00	_	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30
♣ HIVER 01/11 au 31/03	8:30 12:00	8:30 12:00	_	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00



FLASHEZ-MOI! Continuez à suivre les actualités

Continuez à suivre les actualités de Xonrupt-Longemer avec votre smartphone!



REJOIGNEZ-NOUS!

Suivez l'actualité récente sur notre nouvelle page Facebook : www.facebook.com/xonrupt

Etat Civil

NAISSANCES 2019

- Le 10 juillet à Remiremont, Eva SEYER de Nicolas SEYER et de Adeline VILLEMIN.
- Le 11 juillet à Epinal, Elya MOUGEL de Julien MOUGEL et de Emilie NOEL.
- Le 16 juillet à Remiremont, Emma ROLLAND de Charles ROLLAND et de Virginie MARTIN.
- Le 30 juillet à Remiremont, Mila PARMENTELAT de Florian PARMENTELAT et de Justine BERNARD.
- Le 8 août à Metz, Azelias GABEL de Marine GABEL.

DÉCÈS 2019

- Le 28 août à Gérardmer, M. Armand Clair, 86 ans, époux de Germaine REMY
- Le 5 août à Epinal, M. Gérard BERTRAND, 66 ans, concubin de Geneviève BEAUSIRE
- Le 31 juillet à Xonrupt-Longemer, M. Michel CUNY, 57 ans, Célibataire.
- Le 20 juin à Xonrupt-Longemer, M. Jean-Claude CROUVEZIER, 79 ans, époux de Raymonde GEISSLER.
- Le 18 juin à Gérardmer, M^{me} Suzanne VALENTIN,
 96 ans, Veuve de Robert VALENTIN

Don du Sang

Uniquement don de sang total en observant un délai de 8 semaines entre 2 dons.

EN SALLE - ÉQUIPES MOBILES DE NANCY

• XONRUPT : jeudi 12 décembre de 16h à 19h30 Salle Polyvalente

• GERARDMER : Mercredi 9 octobre de 8h30 à 12h et de 16h à 19h30 - Espace Tilleul.

Message du Dr M. Morel, responsable Prélèvement Nancy aux donneurs et à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation

« Comme chaque année, de nombreux bénévoles œuvrent à la réussite des collectes. Au nom des malades qui vont bénéficier de la générosité des donneurs, nous vous remercions de votre indispensable et efficace participation. »

Résultats du jeudi 18 juillet 2019 sur Xonrupt-Longemer : 116 personnes, 104 ont donné dont 6 nouveaux.

Compteurs d'eau

Le passage pour relever les compteurs d'eau s'effectuera du 1^{er} octobre au 4 novembre.





,



Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens,

Nous avons connu encore cet été une fréquentation importante, notamment un mois de juillet exceptionnel qui a comblé les adeptes du camping sous toutes ses formes. Les chiffres sont équivalents à ceux du mois d'août d'après les différents exploitants et toujours beaucoup de monde autour du lac dont l'eau avoisinait les 25°.

Le mois d'août dont la météo a été plus variable, a néanmoins permis une bonne fréquentation dans l'ensemble pour les différents types d'hébergements avec tout de même une ombre au tableau : le tapage nocturne, de plus en plus fréquent, provoqué par quelques vacanciers peu scrupuleux du désagrément causé à leur voisinage. C'est répréhensible et plainte peut être déposée à la gendarmerie. Il est temps que les loueurs imposent les règles du respect de nos habitants.

Les associations n'ont pas failli à leur réputation et ont animé avec succès notre village, exceptions faites du saut à ski qui a dû être annulé à cause de l'orage et de la Trace Vosgienne qui s'est déroulée sous une pluie continue. Dommage pour ces deux animations fortement populaires au demeurant. Merci à tous pour l'animation et la mise en avant de notre commune, réussies grâce à l'engagement de nombreux bénévoles.

Au programme des travaux de cet automne est prévu le remplacement de la station de refoulement des eaux usées qui se situe au camping Les Jonquilles. Nous remercions les propriétaires pour leur bonne coopération dans cette réalisation. Nous verrons également enfin, la réfection de la route du Blanc Ruxel qui a subi les dégâts que vous connaissez lors des intempéries du 4 janvier 2018. Les responsabilités ont été reconnues ce qui permet aux assurances de rembourser une part des travaux soit un montant de 33 376,49 euros.

Les réunions en vue de l'élaboration d'un nouveau PLU ont débuté. Un cahier de doléances est mis à votre disposition en mairie pour toutes demandes ou remarques relatives à ce prochain PLU. N'hésitez pas à l'utiliser!

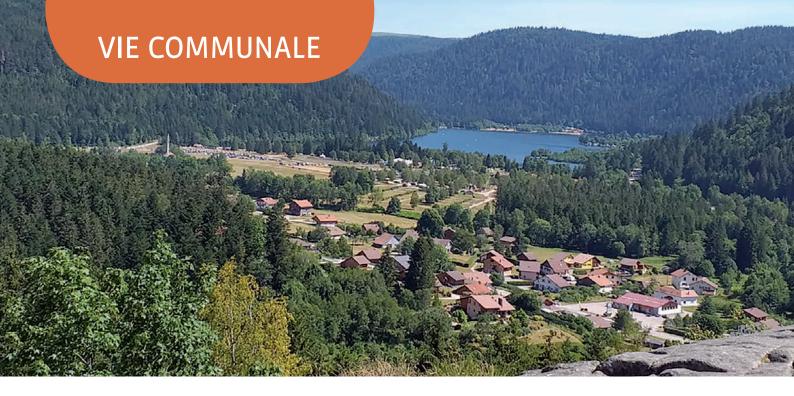
La commémoration du centenaire de notre commune approche. De nombreuses animations se préparent et je remercie les élus et les associations qui sont mobilisés pour la réussite de cette manifestation. J'espère vous y retrouver nombreux pour partager ce moment de convivialité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent automne, bien que des pluies soient fortement attendues pour combler notre déficit hydrique.

Bonne lecture et à bientôt pour le centenaire!

Michel BERTRAND





Notre Commune élabore son Plan Local d'Urbanisme

La commune ne dispose plus aujourd'hui de document d'urbanisme suite à la caducité du Plan d'Occupation des Sols survenue le 27 mars 2017. Par conséquent, les constructions nouvelles sont uniquement soumises au Règlement National d'Urbanisme qui implique des règles de constructions limitées. Cette situation est très contraignante et bloquante pour le développement du territoire. C'est pourquoi, la municipalité de Xonrupt-Longemer souhaite aujourd'hui se doter d'un nouveau document d'urbanisme afin d'offrir au territoire un avenir renouvelé dans ce domaine.

Ce projet va permettre de répondre à plusieurs objectifs comme la maitrise du développement de l'urbanisation en tenant notamment compte de la capacité des réseaux existants, la reconquête du bâti existant, une diversification des logements, des modes de déplacements alternatifs à la voiture, un cadre de vie préservé, la pérennité des activités économiques, agricoles et touristiques.

Le Plan Local d'Urbanisme, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme réglementaire, opposable aux tiers.

Celui-ci fixe les règles visant à organiser et à maitriser l'utilisation et l'occupation des sols applicables à chaque terrain, dans le respect de l'intérêt général et de la promotion du développement durable.

La mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme est une procédure longue à mettre en place dans une commune,

s'échelonnant sur plusieurs années. Il s'agit d'une démarche progressive qui doit faire émerger le projet communal qui trouvera sa traduction dans les différentes pièces du dossier. La procédure de PLU débute par l'élaboration d'une phase de diagnostic. Ce portrait du territoire communal de Xonrupt-Longemer va permettre d'en dégager les grands enjeux qui trouveront leur traduction, en phase 2, dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PLU se doit avant tout d'être l'expression du projet global et durable de la commune de Xonrupt-Longemer pour les années à venir, tout en veillant à prévenir les incidences éventuelles sur l'environnement communal.

Ce dernier énonce le projet de la commune de Xonrupt-Longemer, l'engagement que les élus prennent vis-à-vis de leurs administrés. Cette feuille de route est ensuite déclinée dans les pièces du PLU : le règlement graphique (zonage), le règlement écrit et l'orientation d'aménagement et de programmation.











Le PLU pour construire l'avenir de notre territoire

Le PLU, une démarche concertée

Pour mener à bien son projet de PLU, la commune a recruté une équipe pluridisciplinaire spécialisée en urbanisme réglementaire (regroupant les sociétés éolis, ici & là, FloraGIS et Rodolphe Wacogne). Elle bénéficie également de l'appui de la Direction Départementale des Territoires des Vosges dans sa démarche.

En outre, le projet de PLU ne peut pas se construire sans l'avis et l'information de nos concitoyens. Aussi, l'élaboration du PLU doit constituer un temps fort de démocratie locale. Aussi, vous trouverez plusieurs occasions de donner votre avis et de vous manifester au cours des différentes phases du projet :

- Un registre de concertation est mis à votre disposition au secrétariat de la mairie tout au long de la procédure. Vous pouvez, dès à présent, nous faire part de vos remarques, de vos attentes et de vos interrogations.
- Plusieurs **publications** pour vous tenir informés de l'avancée du projet.
- Deux réunions publiques organisées à des instants clé de la procédure. Ces temps de rencontre sont ouverts à tous les habitants.
- Une exposition présentant les différentes composantes du PLU.

Sans oublier, l'enquête publique en toute fin de procédure et au cours de laquelle vous pourrez faire part de vos doléances auprès du commissaire enquêteur.

La première phase du PLU : le diagnostic communal

Le diagnostic communal constitue le premier volet du rapport de présentation. Précis et exhaustif, celui-ci présente la commune de Xonrupt-Longemer dans toute sa complexité et dans toutes ses dimensions. Cette étape est fondamentale car elle pose les jalons des réflexions et identifie les enjeux pour le territoire. Elle permet d'engager les débats qui enclencheront les phases suivantes et l'élaboration des autres pièces du dossier de PLU.

Le diagnostic communal aborde des thèmes aussi variés que la structure de la population, l'habitat, les activités économiques, agricoles et touristiques, les paysages et l'environnement, le fonctionnement urbain, la mobilité, les équipements et les services, ou encore les risques naturels et technologiques.

Cette analyse devra permettre de répondre à plusieurs questions telles que : Quelles formes urbaines et quelles typologies de logements pour accueillir de nouveaux habitants dans le village ? Comment assurer la pérennité des activités économiques et touristiques ? Quels outils pour préserver les activités et les espaces agricoles ? Comment conforter le cadre de vie des habitants ? Comment conjuguer développement urbain et préservation de la qualité de l'environnement et des paysages locaux ?



A louer

APPARTEMENT TYPE F3 en duplex situé au 1er étage d'un immeuble comprenant 4 logements, situé place de l'église.

2 chambres à l'étage. Cuisine équipée avec rangements, four multifonctions et plaque 4 feux au gaz de ville. Cuisine ouverte sur séjour. Salle de bain avec baignoire à l'étage. WC séparés au rez de chaussée. Entrée avec 2 placards.





Domaine de Longemer*** : place à l'inauguration officielle

En ce jeudi après-midi 11 juillet 2019, de nombreux élus et partenaires étaient au rendez-vous. Le maire, Michel Bertrand, a retracé l'épopée du réaménagement du camping municipal, Le Domaine de Longemer, 2 étoiles, devenu 4 étoiles après 2 ans de travaux.

Un peu d'histoire...

Après une réflexion de longue date sur le devenir du camping vieillissant, la commune de Xonrupt-Longemer a, depuis 2011, lancé les études nécessaires concernant le projet de rénovation du camping municipal.

Suite aux conclusions encourageantes de ces études ainsi que l'analyse de la capacité financière de la commune pour porter un tel projet d'investissement, le conseil municipal a décidé de mener les réflexions complémentaires qui ont abouti en juin 2015 au recrutement et à la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, le bureau SPEI, pour l'élaboration du cahier des charges.

En septembre 2015, le marché de maîtrise d'œuvre est lancé ainsi que la création d'un jury de concours en octobre 2015. Après analyse de 30 candidatures, 3 sont admises à concourir. Le 16 janvier 2016 le choix du lauréat du jury de concours est validé. C'est en février 2016, que le conseil municipal attribue le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe composée de Mme Laville, Mr Lemarquis et Mr Cardinal architectes et des bureaux d'études associés Louvet, Adam et Ribois.

La situation du camping en site classé, oblige la concertation avec les services de l'Etat, la DREAL (Mme Pesenti) et les architectes des bâtiments de France (Mme Perraudin). L'objectif est de faire un projet identitaire du site par ses qualités paysagères, architecturales et environnementales. Le permis d'aménager est déposé le 5 août 2016 et obtenu en avril 2017. En juillet 2017, les travaux démarrent et en septembre, la directrice Sofie De Clerq, est embauchée.





Suite au retrait de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation de 20 habitations légères de loisirs (HLL), le cabinet DYPTIK Architectes est retenu en mars 2018. De nouveau en concertation avec L'ABF Mr Charlery et Mme Pesenti de la DREAL, une déclaration préalable est accordée en juillet 2018 pour la construction de 20 HLL.

La réalisation des 4 premiers HLL de la tranche ferme débute fin 2018 et la réception a lieu en juillet 2019.

Quelques chiffres...

- Montant du projet de réaménagement estimé à terme : 4 016 823.59€ HT
- Subventions totales : 1 171 863.25€
- Dépense actuelle : 2 857 545.40€ HT hors HLL
- Tranche ferme des 4 HLL+VRD : 285 594.15€ HT
- Emprunts contractualisés avec le Crédit Agricole 2 500 000€
- Passage de 2.5 équivalents temps plein à l'année à 4.5 ETP en saison + 2 contrats de professionnalisation avec des étudiants. Passage de 2 à 4 étoiles!

Entreprises Vosgiennes déployées sur le projet

- DELOT: lot 1 Gros œuvre Anould
- SARL ETIENNE : lot 2 Espaces verts Gerbamont
- SERTELET : lot 3 Charpente-couverture Provenchères/Fave
- FRANCESCONI : lot 4 Carrelages-faîences-sols Remomeix
- VOSGES PLATRERIE : lot 5 Plâtererie-Faux plafonds Epinal
- CVI : lot 6 Menuiseries extérieures Saulxures-sur-Moselotte
 MENUISERIE CLAUDE : lot 7 Menuiseries intérieures Sapois
- IHMOFF: lot 8 chauffage-ventilation-plomberie-sanitaire
- Gérardmer
- IHMOFF: lot 9 Traitement piscine Gerardmer
- MOUGEL: HENRI lot 10 Hammam La Bresse
- MANGEL ELECTRICITE : lot 11 Installation électrique Ferdrupt
- CHEVALLIER: lot 12 Peinture Dounoux
- MAISONS GICO : HLL Xonrupt-Longemer
- GARZIA frères VRD : HLL Granges/Vologne
- RONDIN PASSION : Petits locatifs Plainfaing

Les labels obtenus

- Septembre 2018 : Classement en 4 étoiles audit réalisé par la société Dekra
- 20 Mai 2019 : Labellisation accueil vélo
- Fin Août 2019: Labellisation Clé verte (label environnemental)
 Camping Classé Famille Plus, grâce la commune
 qui est labellisée Famille Plus Nature.



Remerciements

C'est un dossier qui a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie aux élus Xonrupéens et aux services communaux. Tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement du projet de réaménagement sont sincèrement remerciés, sans oublier bien sûr les financeurs qui ont apporté leur soutien à ce projet. Un grand merci également à toutes les personnalités présentes ou excusées:

- M^{me} Sylvie SIFFERMANN Sous-préfète de Saint-Dié-des-Vosges représentant M. Pierre ORRY Préfet des Vosges empêché M. Christophe NAEGELEN et Gérard CHERPION, Députés des Vosges
- M. Jacky PIERRE, Sénateur des Vosges
- M^{me} Sylvie D'ALGUERRE représentant M. Jean ROTTNER Président du Conseil Régional Grand EST excusé
- M. François VANNSON,
 Président du Conseil Départemental des Vosges
- MM. et Mmes Conseillers Régionaux et Départementaux
- M. Christophe Charlery, Architecte des Bâtiments de France
- M^{me} Danièle PESENTI, Inspectrice des Sites à la DREAL Grand Est

- M. Hervé BADONNEL, Vice-président de la Communauté de Communes des Hautes Vosges chargé du tourisme, Président du SIVU tourisme Hautes Vosges
- Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines ou leurs représentants
- M. Bruno POIZAT, Directeur de l'office du tourisme intercommunal
- M. Philippe POIROT, directeur du SIVU tourisme Hautes Vosges et Directeur de l'office du tourisme de la Bresse
- Mesdames et Messieurs les élus de Xonrupt
- M^{me} Sofie DE CLERC, directrice du Camping
- M. Sylvain PHILIPPE et M^{me} Julie Jacquot, assistants à maitrise d'ouvrage
- M^{me} Beatrice LAVILLE, M. Valéri LEMARQUIS, M. David CARDIVAL, architectes
- M^{me} Lorène MICHEL et M. Cédric NIEDERLENDER, architectes du cabinet DYPTIK
- M^{me} Camille RICHARDOT et M. Cyril HANTZ, représentant M. Remy LEPAGE Directeur du Crédit Agricole de Gérardmer excusé partenaire du projet.

Une belle saison estivale vient de s'achever et nous remercions Sofie et son équipe qui ont su animer le camping pour le plaisir des vacanciers venus nombreux cette année.



Programme du centenaire de la commune

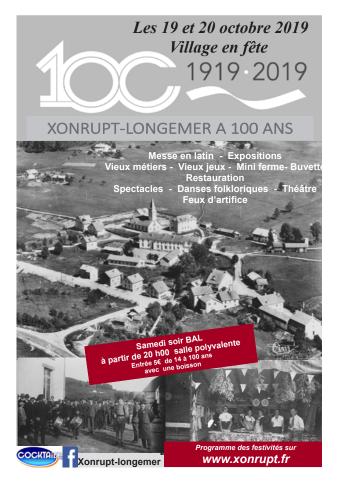
Samedi 19 octobre

- A partir de 14 h Balade d'orientation
 Circuit découverte guidé au travers du village à l'aide d'une carte, avec recherche de balises.
 Départs libres de la mairie, de 14 h 00 à 15 h 00.
- 14 h-15 h 30 Portes ouvertes à la Maison des Petits
- 14 h-16 h Démonstration de saut à ski au tremplin organisé par le ski club
- A partir de 20 h jusqu'à 2 h Bal
 A la salle polyvalente animé par l'orchestre Claude Michel.
 Entrée payante de 14 ans à 100 ans, 5€ avec une boisson gratuite
- 22 h Feux d'artifice sur la place du 22 octobre 1919

Dimanche 20 octobre

- 10 h Messe en latin en l'église Ste Bernadette
- 11 h 15 Inauguration officielle
- 12 h Ouverture de la buvette et repas au chapiteau de la Société des Fêtes Menu des 100 ans à 10€ + 2 € l'assiette
- 14 h 00 Animations diverses
- A la salle polyvalente avec les associations Accord Majeur (musique), les Beuquillons (danses folkloriques), les Amis de la Scène (scènes de théâtre)
- Ancienne salle des restos du coeur, dictée à l'ancienne
- Salle Frédric Ancel retrait du Livre du centenaire pour les commandes par bon de souscription et possibilité d'achat hors souscription.
- Vente du timbre du centenaire.

Et en **continu tout l'après-midi**, expositions sous les chapiteaux, démonstration de vieux métiers, initiation à la peinture dans la salle du Foyer, jeux, démonstration de secours, mini ferme d'animaux, maçonnerie d'un mur, buvette et petite restauration.







VIE ASSOCIATIVE

Club de pétanque de la vallée des Lacs

Quelques nouvelles de la Pétanque :

Nos jeunes engagés au GRAND-EST ont perdu en « Barrage » pour leur première année de compétition, aller jusqu'à ce niveau est déjà un exploit!

D'autres jeunes les rejoignent pour concourir l'année prochaine : 2 minimes et 2 juniors.

En ce qui concerne les seniors, notre équipe a terminé 4° de la coupe de France des Vosges! Elle s'est inclinée devant Rambervillers, Contrexéville et une équipe GCM d'Epinal.

BRAVO à tous et à ceux qui nous ont soutenus!

Quand vous lirez ces lignes, nous aurons fait notre concours interne!

A signaler que notre assemblée générale, où tout le monde est autorisé à venir, se tiendra le dimanche 8 décembre à 10h à la salle Perce-Neige à Xonrupt.

Nous terminons ces lignes avec une pensée toute particulière à Gérard Bertrand qui nous regarde de l'autre côté du voile.

A bientôt!



RÉGLEMENTATION

Monsieur le maire rappelle les termes de l'article 11 de l'arrêté préfectoral n°80/92 relatif aux bruits de voisinage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que dans les limites fixées ci-après :

Les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00 Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Dans le cadre de ses activités professionnelles, toute personne physique ou morale qui, dans un lieu public ou privé, à l'intérieur de locaux ou en plein air, utilise des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient (industriels,

Lutte contre les bruits de voisinage

agricoles, horticoles...) dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, son intensité ou par des vibrations, doit interrompre ces travaux entre 20 h et 7 h, du lundi au samedi et toute le journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.



TRAVAUX

Aires de tri

Les aires de tri ont été complétées par l'ajout de containers supplémentaires. Lors de l'implantation initiale, des évolutions de quantités avaient été envisagées afin de pouvoir s'adapter aux besoins, c'est chose faite, depuis mi-juin.

Au cimetière un container de mélange et un container d'OM ont donc été ajoutés et le site des Relles Gouttes se trouve doté d'un container OM supplémentaire.

L'ensemble est géré par la Communauté de Commune des Hautes Vosges, responsable également des des collectes d'ordures ménagères.

La cantine

Pour améliorer le confort de tous, encadrants et enfants qui mangent à la cantine municipale, les services techniques ont réalisé un aménagement phonique au plafond de la salle à manger. La pose de dalles sous un vide d'air réduit significativement les bruits et la résonance dans cette pièce.

Les enfants seront ainsi plus détendus pendant le moment du repas.

Le montant est de 4161.07 € TTC et la pose par les STM a duré une semaine.



Pontage des joints sur les routes

C'est une première à Xonrupt, pour préserver les routes, les fissures de certaines voies ont été rebouchées par une technique maîtrisée par l'entreprise Colas.

Il s'agit d'un enduit liquide qui est versé dans les fentes et qui durcit rapidement. Si l'opération est concluante dans le temps, d'autres routes seraient traitées ainsi.

Affaire à suivre...

La Graingeotte

La troisième et dernière tranche de travaux de réaménagement du quartier de la Graingeotte est presque terminée, il reste à organiser le stationnement dans l'impasse de la Vologne et finaliser l'entrée du lotissement par l'élargissement de l'emprise foncière. Le bornage a été réalisé début septembre et l'acquisition doit se faire dans les semaines suivantes. Cet agrandissement permettra de faire la jonction entre la piste partagée et cyclable de la première tranche et celle déjà existante rue Paul Martin.

Les derniers aménagements restant à réaliser sont :

- le déplacement les compteurs électriques ainsi que deux haies,
- la finition de la bande de roulement et la modification des bordures du trottoir de la rue de l'hôtel de ville
- l'aménagement du centre du quartier avec une aire de jeux composée de deux jeux à ressort, une balançoire, deux tables et bancs près du terrain de pétanque déjà réalisé.

Encore merci à tous les riverains et utilisateurs des voies de ce quartier pour leur patience et toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

Merci aux ouvriers de l'entreprise Colas pour leur patience, leur dévouement et leur sympathie avec tout le monde. Le montant des travaux de l'opération ne dépasse pas les prévisions qui étaient révélées dans le bulletin municipal n°79 du mois d'octobre 2017.





Le voyage à Grand

Le vendredi 28 Juin 2019, nous sommes allés à Grand visiter l'amphithéâtre et la mosaïque. Nous sommes partis à 7h15 dans un bus tout neuf, luxueux et climatisé. Nous avons été accueillis par Marion, notre guide pour la journée.

Elle nous a expliqué comment vivaient les Gallo-romains à Grand durant l'Antiquité. Il y avait 20 000 habitants à cette époque. Elle nous a montré une maquette à l'intérieur du musée puis nous sommes descendus dans l'arène en passant par le corridor et les loges.

Nous avons fait un jeu de rôle où nous étions respectivement des enfants, des femmes, l'empereur, des citoyens riches ou pauvres, des esclaves et des étrangers. Nous devions deviner sur quels gradins nous asseoir : 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} rang en fonction de notre condition. Elle nous a ensuite expliqué les spectacles avec des gladiateurs ou des animaux (gratuits pour tous car financés par un citoyen riche) ainsi que la vie et l'équipement des différents types de gladiateurs. Nous

avons appris que les riches entraient par le corridor et les pauvres par les vomitoires. C'était très intéressant. Puis nous avons pique-niqué à l'ombre des arbres dans un verger au calme.

L'après-midi, nous avons fabriqué une petite mosaïque avec des petits carrés de pierre qui s'appellent des tesselles. Ensuite nous sommes allés visiter la fameuse mosaïque que les romains ont construite qui comporte plus de 6 millions de tesselles. Nous avons ainsi pu nous rendre compte du travail que cela a représenté. Marion nous a donné de nombreuses explications. Nous avons appris que le geste du pouce levé ou baissé n'existait pas. C'est une invention du cinéma...

C'était une journée fantastique! Merci beaucoup maîtresse!

Les enfants du CM1



VIE SCOLAIRE



l'occasion de faire disparaitre les cloisons, ils se chargent

tous deux d'aménager un grand espace chaleureux pour les

produits locaux, que Marie prend plaisir à faire découvrir. Ils ne

manquent pas non plus d'y intégrer une nouveauté : la TROTRX

Unique sur le secteur, ce nouvel engin 100% français et tout

électrique permet, avec ses grosses roues, de se promener en

Pour cette rentrée 2019 l'école des 2 lacs stabilise ses effectifs à 130 élèves, soit 49 élèves pour l'école maternelle repartis en 2 classes, et 81 élèves pour l'école élémentaire repartis en 4 classes.

La semaine scolaire comporte 4 jours de classe, lundi mardi jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

L'accueil périscolaire fonctionne uniquement les jours de classe de 7h30 à 8h30, de 11h45 à 12h30 et de 16h30 à 19h15.

Lors de la pause méridienne de 11h45 à 13h45 le restaurant scolaire assure sur place la préparation et la réalisation des repas, dont certains avec des produits locaux, pour les élèves et les enfants de la crèche.

Deux services (maternelles - élémentaires) sont nécessaires pour servir les 80 repas quotidiens.

Ces différents temps périscolaires sont encadrés par une équipe de 7 agents communaux diplômés.



pleine nature en silence et sans effort. Les douze trottinettes à la fois ludiques et tout terrain s'adressent aussi bien aux grands qu'aux petits et laissent présager de bonnes balades familiales. Alors du mois d'avril à fin octobre, si la météo le permet, pas d'hésitation et place à la nouveauté pour une petite sortie à trottinette bien sûr!!



DIVERS

Hommage à Michel CUNY dit Tétin et à Gérard BERTRAND



« J'ai travaillé près de 37 ans à tes côtés, Michel. Il y en a eu des faits, des anecdotes, de bons, mais également de mauvais moments.

Un départ en retraite, tu t'occupais de la quête, du cadeau, du pot de départ et même parfois du mot de remerciements.

Un décès dans la famille d'un collègue de travail, tu nous encourageais à aller au funérarium, à l'achat de fleurs, à nous rendre aux obsèques.

Un blessé à l'usine, tu faisais l'infirmier, tu complétais l'armoire à pharmacie, au besoin sur tes propres deniers.

Sur le terrain de la Saazor, un arbre à abattre, à élaguer, la haie à raccourcir, tu venais avec ta tronçonneuse en dehors des heures de travail.

Ta machine à l'arrêt, tu n'hésitais pas à venir le lendemain très tôt ou à rester tard le soir pour que les postes suivants ne soient pas en manque d'approvisionnement, ou pour qu'un départ soit assuré dans les temps.

Et bien d'autres faits.

Tu étais très impliqué dans les événements passés dans la région lors de la seconde guerre mondiale, et notamment, les combats de septembre 44 aux maquis de Noirgoutte et de la Piquante Pierre.

Lorsque Roger Bertrand, le président de la section locale des maquisards et porte-drapeaux, a décidé de s'arrêter, tu n'as pas hésité à reprendre ce drapeau. Tu as été, depuis, fidèle à toutes les manifestations patriotiques.

Retournemer, ton « chez toi », que tu as défendu bec et ongles contre le classement en réserve naturelle ou contre le projet d'Unité Touristique Nouvelle.

Tous les ans, tu fauchais le secteur avec ton motoculteur à lame faucheuse, et s'il ne passait pas, tu finissais à la faux.

Le curage des rigoles, l'entretien des berges du lac, les forêts des alentours si belles, c'était toi.

Au printemps, à la fonte des neiges, ou à l'automne à la tombée des feuilles, le niveau du lac montait et inondait le sous-sol de la colo, alors tu allais nettoyer ou ouvrir les grilles à la sortie du lac...au risque de tomber à l'eau.

La porte de la maison était toujours ouverte. On était accueillis par tes sœurs Monique et Danièle, un bout de tarte, un gâteau et toi, c'était la boisson.

Tu en as passé du temps, du labeur dans cet écrin de verdure au pied du Hohneck qui ne sera malheureusement plus jamais aussi beau mais qui nous rappellera ta présence.

Cinq jours plus tard, Gérard Bertrand nous quittait. L'agent de maitrise et son subordonné emportés presqu'en même temps. Deux opposés, un petit et un grand et surtout, un qui courait partout et l'autre qui calmement, sereinement finissait son ouvrage, mais tous les deux avec le souci du travail bien fait.

Gérard n'était pas très causant, un caractère bien trempé, toujours à râler quand les choses ne se passaient pas comme il le souhaitait. Mais sous cette carapace un homme très attachant, avec l'humour décapant.

Gérard était le bon copain de la société des fêtes, toujours présent à toutes les manifestations. Son poste préféré et qu'il ne fallait surtout pas accaparer, la tireuse à bière. Quel plaisir de le voir servir des demis sans faux cols. Lors de la préparation du feu de la Saint-Jean, c'était l'étalage de ses talents de conducteur d'engins aux commandes du « bull » ou du manitou. La S.D.F. qui vous a vu vous rapprocher, toi et Mimi... quelle merveilleuse histoire par la suite.

Nous pensons très fort à ces familles dans la peine et surtout à Monique et Danièle, d'un côté, Mimi, ses enfants et petitsenfants de l'autre. De tout cœur avec vous en ces pénibles moments

Au revoir les amis, reposez en paix, vous l'avez bien mérité et MERCI pour tout ce que vous nous avez apporté. »

Roger JACQUEL.

La boite à livres : règle du jeu

Ne cherchez pas dans quelle salle d'attente nous nous trouvons, il s'agit tout simplement des documents trouvés dans la boite à livres.

Nous vous rappelons que la charte instaurée par les enfants du conseil municipal est de déposer des livres pour un échange ou partage culturel et non pas d'y placer des revues. Merci !



DIVERS

Le Pays de Remiremont et de ses vallées s'investit pour votre santé

L'ESPACE SANTÉ DU PAYS ...

vous accueille gratuitement à Remiremont pour vous aider, vous ou voire enfant confronté à un problème de santé chronique.

Vous avez des difficultés à équilibrer votre diabète, votre insuline.

L'eczéma ou l'asthme de votre enfant vous préoccupe, vous souhaiteriez trouver de l'aide pour y faire face et le soulager le mieux possible...

Vous ne savez plus quoi faire pour gérer les effets indésirables du traitemen oral de votre cancer.

Déjouer les pièges de l'étiquetage alimentaire faciliterait votre quotidien de parent d'enfant allergique...

Vous en avez marre des régimes, des interdits, de l'effet "yoyo", vous avez envie d'une méthode simple, efficace sur le long terme pour agir sur votre problème de poids...

Des professionnels de santé qualifiés sont à votre écoute pour répondre à vos questions, et vous aider à trouver les clés pour mieux vivre au quotidien!

Parlez-en à votre médecin ou contactez l'Espace santé du Pays au 03.29.23.40.00

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU COLON

Dans le cadre du dépistage du cancer du colon, venez découvrir sur les réseaux sociaux un tuto très particulier dans lequel un grand-père (Claude Vanony) essaye de s'approprier la chaîne de sa petite fille youtubeuse.

Cette initiative s'incrit dans le Pacte Santé conclu entre le Pays et la CPAM des Vosges pour encourager le dépistage des cancers et la vaccination contre la grippe saisonnière.







LA REPRISE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE SANTÉ

Situé dans les locaux de l'espace santé, APS Vosges permet la reprise durable d'une activité physique pour toute personne atteinte d'une maladie chronique, souffrant d'obésité, sédentaire.

Ceci facilite la prescription par votre médecin d'une activité physique adaptée, en complément ou à la place du médicament.

Sur rendez-vous, nous vous proposons un bilan de forme par un enseignant en Activité Physique Adaptée, puis une activité répondant à vos besoins el à vos motivations.

Ces activités sont mises en place toute l'année pour reprendre goût à une activité physique de manière adaptée, sécurisante et progressive.

Pour plus de renseignements, parlez-en à votre médecin ou contactez APS Vosges au 03.29.23.40.00









Le « Mouvement des coquelicots » se lance pour mobiliser les citoyens contre les pesticides. « Nous avons décidé de semer des graines de coquelicots et nous voulons essaimer » : telle est leur devise. Le collectif des Coquelicots de Gérardmer pour l'appel contre les pesticides a effectué son rassemblement mensuel le vendredi 2 août au bord du lac de Longemer afin de faire connaître ce mouvement national qui a pour objectif de rassembler 2 millions de signatures d'ici octobre 2020. Les bénévoles de l'association ont échangé avec le public sur le sujet autour de témoignages et d'informations.

Appel à la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides

« Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système

devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans ; la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde !

Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection.

Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes. » Texte issu du site nousvoulonsdescoquelicots.org

Toutes les informations sur https://www.facebook.com/Incroyables-Potagers-237102487044572/ ou par mail coquelicots-gerardmer@gmx.fr Rejoignez l'Appel sur nousvoulonsdescoquelicots.org

Fermeture pour travaux de la Poste





Pour vous offrir toujours plus de services, la Poste de Xonrupt-Longemer sera fermée pour travaux du 23 septembre au 9 novembre 2019.

Réouverture le mardi 12 novembre à 14 h.

Pendant les travaux, retrouvez tous nos services à la Poste de Gérardmer, 29 avenue du 19 novembre.

- <u>Jusqu'au 5 octobre</u> :
 - Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30 Mardi : 10h à 12h et de 13h45 à 17h30. Samedi de 9h à 12h.
- A compter du 7 octobre : Lundi de 13h30 à 17h30

Du mardi au vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Samedi de 9h à 12h



AGENDA DES MANIFESTATIONS

19 et 20 OCTOBRE

CENTENAIRE DE LA COMMUNE

Programme consultable sur le site de la mairie www. xonrupt.fr (Sous réserve de modifications)

29 et 30 NOVEMBRE

BOURSE AUX SKIS

Organisée par la coopérative scolaire de l'Ecole de Xonrupt-Longemer Vente le samedi de 13h30 à 16h à la salle polyvalente de Xonrupt.

<u>Dépôt</u>:

vendredi 29 novembre de 18h00 à 19h00 et samedi 30 novembre de 8h30 à 10h00

Reprise:

samedi 30 de 17h à 18h (Salle Polyvalente) et lundi 2décembre après rendez-vous téléphonique à l'Ecole Elémentaire au 03.29.63.07.08

Renseignements au 03.29.63.07.08



07 DECEMBRE

DEFILE DE SAINT NICOLAS

Organisé par la société des fêtes de Xonrupt-Longemer. Départ du cortège devant la salle polyvalente à 17h15.





14 et 15 DECEMBRE

MARCHÉ DE NOËL ARTISANAL

Organisé par l'association Carton Plume. Articles artisanaux uniquement. A la salle polyvalente, Vente le samedi de samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h. Snack et buvette Renseignements ou réservations au 06.78.81.98.45 ou simone.georgel@orange.fr



03 JANVIER 2020

VOEUX DU MAIRE

A la salle polyvalente - 18 h

25 JANVIER 2020

TOUT XONRUPT JOUE

AU PING PONG

A la salle polyvalente Ouvert à tous, petits et grands. Inscriptions à partir de 10H avec possibilité de s'entraîner le matin. Début du tournoi à 13H30 Adultes 5€ Enfants jusque 14 ans inclus 3€ Lot à chaque participant Buvette sur place



INFORMATIONS

- Michel BERTRAND Maire
- Patrick VIRY 1^{er} adjoint chargé des Travaux Bâtiment
- Hélène ORILLARD 2ème adjoint
- Laurent MONGAILLARD 3^{ème} adjoint
- Jocelyne CLAUDE 4ème adjoint
- Noël QUINANZONI 5^{ème} adjoint de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Jocelyne CLAUDE

• Laurent MONGAILLARD

- Jocelyne CLAUDE
- Hélène ORILLARD
- Martine VOINSON
- Élisa THIEBAUT
- Catherine PLANTIN
- Laurent MONGAILLARD
- Danièle CUNY
- Corinne MARTIN

- Nathalie THOMAS
- Delphine DORFEANS
- Marie-Christine DREUX
- Patrick VIRY
- Philippe BAROTTE
- Roger JACQUEL
- Le club de pétanque

- Mairie de Xonrupt





Remise des articles pour le pour le 15 novembre 2019. N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante :



